

La matière colorante, mêlée à une certaine proportion d'argile, donne, par évaporation, le *lac-dye* des Anglais.

Ces deux substances sont plus employées dans l'Inde qu'en Europe.

## CHAPITRE II.

### DES ANIMAUX EMPLOYÉS EN PARTIE.

Ces animaux sont ceux qui fournissent à la thérapeutique certaines parties, soit calcaires, soit cornées. On doit citer principalement : 1° les *Pachydermes*, 2° les *Sèches*, 3° les *Limaçons*, 4° les *Huitres*, 5° les *Coraux*, 6° les *Éponges*.

#### § I. — Des Pachydermes.

Au nombre de ces animaux se trouvent les *Éléphants* (*Elephas*), ou mammifères à trompe, dont les défenses sont formées d'une matière osseuse connue sous le nom d'*ivoire*.

1° ESPÈCES. — Il existe deux *Éléphants* : celui des *Indes* (1), à tête oblongue, à front concave et à oreilles petites, et celui d'*Afrique* (2), à tête ronde, à front convexe et à oreilles grandes recouvrant toute l'épaule.

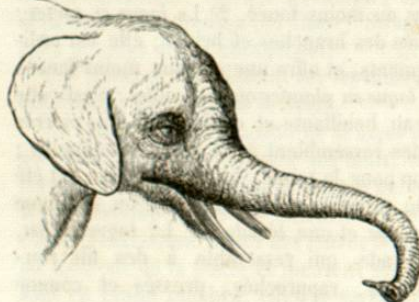


FIG. 44. — *Éléphant d'Afrique.*

Ces deux animaux portent des défenses implantées dans l'os incisif supérieur. Ce sont deux énormes dents pointues, arquées et creuses jusqu'à la moitié de la longueur. Celles de l'*Éléphant d'Afrique* (fig. 44) sont beaucoup plus développées que celles de l'*Éléphant des Indes*. L'*ivoire* de l'une et de l'autre présente sur sa coupe transversale des stries allant en arc de cercle du centre vers la circonférence, pour former des losanges (3).

(1) *Elephas indicus* Cuv. Plusieurs naturalistes distinguent deux espèces, l'*Elephas asiaticus* et l'*Elephas sumatranus*.

(2) *Elephas africanus* Cuv. Quelques auteurs en font le genre *Loxodon*.

(3) *Dentes laniarum superiores sursum exserti (ebur) fibris crispis* (Linn.).

2° PROPRIÉTÉS ET USAGES. — L'*ivoire* calciné à blanc était regardé comme absorbant, astringent et anthelminthique ; quelques thérapeutistes le désignaient alors sous le nom de *spode* (*spodium*) ; d'autres l'appelaient *caput mortuum*. Les diverses préparations pharmaceutiques dans lesquelles on le faisait entrer sont tombées en désuétude.

Le produit velouté et d'un beau noir qu'on obtient par la calcination en vase clos, est connu en peinture sous le nom de *noir d'ivoire*.

On se sert des défenses d'*Éléphant* pour fabriquer des dents artificielles. On en fait encore des tetines, des pessaires et divers instruments de chirurgie.

On emploie également dans la fabrication des dents artificielles les dents des *Hippopotames* (1) et des *Sangliers* (2).

#### § II. — Des Sèches.

Les *Sèches* sont des Mollusques céphalopodes décapodes qui constituent le genre *Sepia* établi par Linné et reformé par Lamarck. Ce genre a pour caractères : Un corps charnu, déprimé, contenu dans un manteau en forme de sac obtus postérieurement, et bordé de chaque côté d'une aile ou nageoire étroite longitudinale. La bouche est terminale et entourée de dix bras garnis de ventouses, dont deux plus longs et pédonculés.

1° ANIMAL. — L'espèce ordinaire a reçu le nom de *Sèche commune* (3). Elle est assez abondante sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Description. — La *Sèche commune* présente jusqu'à 50 centimètres de longueur. Son corps est ovoïde, large des deux côtés, marqué à sa face supérieure de petits points pourpres ou roussâtres et de lignes onduleuses, blanchâtres, sur un fond grisâtre et plombé. L'ouverture du manteau paraît légèrement trilobée ; ses deux nageoires sont réunies en arrière. L'orifice buccal est circulaire, membraneux et plus ou moins frangé. On y observe deux mâchoires dures, cornées, qui s'emboîtent l'une dans l'autre et ressemblent à celles d'un bec de perroquet (Rondelet). Les yeux sont très gros. Les bras, pédonculés, paraissent presque aussi longs que le corps ; ils portent dans leur partie dilatée, c'est-à-dire vers

(1) *Hippopotamus amphibius* Linn.

(2) *Sus Scropha* Linn.

(3) *Sepia officinalis* Linn.



le sommet, de nombreuses petites ventouses pédicellées. Les autres bras sont garnis, à leur face interne, de plusieurs rangées de verres concaves.

Les *Sèches* dévorent les crabes, les squilles, les Mollusques; elles brisent leur carapace ou leur coquille avec le bec, et achèvent de les broyer dans leur estomac musculueux comme un gésier.

Dans le ventre, près du cœcum, se trouve une vessie qui renferme une liqueur noirâtre, connue sous le nom d'*encre de Sèche*. Cette vessie communique par un petit canal avec l'anus. Lorsque la *Sèche* est poursuivie ou menacée par quelque ennemi, elle lâche une certaine quantité de liqueur noire, laquelle se répand dans l'eau et la trouble. L'animal profite de l'obscurité (1) qu'il a produite pour se dérober au danger. Avec cette liqueur noirâtre, on prépare une couleur désignée sous le nom de *Sépia de Rome*, employée dans la peinture à l'aquarelle (2). On a prétendu que les Chinois composaient leur encre de Chine avec la liqueur noire de quelque espèce de céphalopode voisine de la *Sèche*. Il paraît presque certain que cette encre est préparée surtout avec du noir de fumée.

Les *Sèches* sont unisexuées et ovipares. Leurs œufs sont mous, d'un brun noirâtre et réunis en grappes rameuses (*raisins de mer*).

2° Os. — Les *Sèches* renferment dans leur région dorsale un corps solide, désigné sous les noms d'*os de Sèche*, de *coquille de Sèche*, de *biscuit de mer* (3). Blainville a proposé celui de *sépiostaire*. Ce corps est grand, elliptique, allongé, un peu plus large en arrière qu'en avant, déprimé, très poreux et très léger. Sa face supérieure est convexe et grenue; sa face inférieure un peu bombée, mais à bords tranchants, saillant au delà de sa convexité. Cette espèce de coquille se termine postérieurement par un bord cornéocalcaire, évasé, aliforme, très mince, qui se relève en s'évasant et produit une cavité large et peu profonde. Tout à fait à l'extrémité, on voit une partie plus solide, en forme de crochet conique ou d'apophyse, tantôt droite, tantôt courbée. La masse du *sépiostaire* est composée de feuillets fibreux ou lames spongieuses, qui se recouvrent, de manière que la dernière ou la plus nouvelle cache la plus grande partie de toutes les autres. En s'accroissant et s'avancant ainsi, ces couches laissent leur bord postérieur à découvert. Elles sont composées en très grande partie de carbonate de chaux.

3° PROPRIÉTÉS ET USAGES. — On employait anciennement l'*os de*

(1) *Atramentum quo se occultat* (Linn.).

(2) *Eo litteræ pinguntur* (Linn.).

(3) *Os officinale* (Linn.).

*Sèche* comme absorbant. Il entrait aussi dans la préparation de certaines poudres dentifrices.

### § III. — Des Limaçons.

1° ANIMAUX. — Les *Limaçons* (ou *Hélices*) sont des Mollusques gastéropodes ou céphalés du genre *Hélix*. Ils appartiennent à l'ordre des Pulmonés et à la famille des Colimacés.

*Caractères.* — Ces animaux ont pour caractères : 1° Un corps allongé; un collier épais, sensiblement bilobé inférieurement; quatre tentacules cylindracés; une mâchoire supérieure plus ou moins arquée, à côtes antérieures et à denticules ou crénelures marginales; un pied ovale-allongé; un orifice respiratoire à la partie droite et supérieure du collier; un orifice génital à droite vers le sommet du cou, derrière le grand tentacule. 2° Une coquille

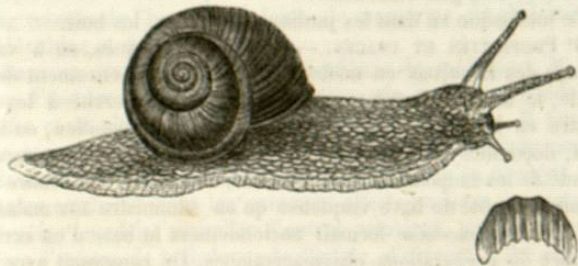


FIG. 12. — *Hélix vigneronne* (\*).

dextre, globuleuse ou subdéprimée, à spire généralement courte et à dernier tour le plus souvent grand; un ombilic plus ou moins ouvert ou fermé; une columelle droite ou spirale; une ouverture ordinairement moyenne, oblique, semi-lunaire, presque toujours échancrée par l'avant-dernier tour; un péristome épaissi, bordé ou réfléchi, ordinairement interrompu.

Les *Limaçons* se tiennent dans les haies, sur les plantes sèches, les troncs d'arbres, dans des trous de muraille, contre les rochers. Ils se nourrissent principalement de substances végétales. Leur appareil génital est androgyne: on y observe une poche copulatrice, un dard enfermé dans une bourse, des vésicules multifides

(\*) Animal dans l'extension, et sa mâchoire isolée.



ou vermiformes, et un flagellum plus ou moins développé. Au moment de la copulation, il sort de chaque verge un long spermato-phore qui pénètre dans l'organe femelle de l'autre individu. Ces animaux sont ovipares et déposent leurs œufs dans la terre humide.

2<sup>o</sup> ESPÈCE. — L'espèce la plus connue est l'*Helice vigneronne* (1). Cette espèce (fig. 12) présente une coquille haute de 45 millimètres, globuleuse, ventrue, obliquement bombée en dessous, à stries longitudinales, fines et inégales, assez épaisse, très solide, glabre, à peine luisante, opaque, roussâtre ou jaunâtre sale, avec trois ou quatre bandes fauves peu distinctes. Elle offre une spire composée de cinq ou six tours très convexes, croissant rapidement, le dernier grand, non caréné; une suture profonde, un sommet très élevé, un ombilic oblique; une ouverture peu échancrée par l'avant-dernier tour, pourvue d'un rebord évasé, épaissi, et d'un blanc roussâtre intérieurement. Pendant l'hiver, cette ouverture est fermée par une petite porte (*épiphragme*) convexe, épaisse, crétaée (2), d'un gris blanchâtre.

Ce mollusque vit dans les jardins, les vignes, les bois.

3<sup>o</sup> PROPRIÉTÉS ET USAGES. — A diverses époques, on a vanté l'usage des *Limaçons* en médecine. Vers le commencement de ce siècle, le docteur Chrestien (de Montpellier) a cherché à les remettre en honneur. Il les conseillait surtout en bouillon, ou bien crus, dépouillés de leur coquille. D'autres médecins ont recommandé de les saupoudrer avec du sucre, ce qui leur fait rendre une grande quantité de bave visqueuse qu'on administre aux malades.

L'*Helice vigneronne* formait anciennement la base d'un certain nombre de préparations pharmaceutiques. On composait avec ces animaux un bouillon, un mucilage, un sirop, une gelée, une pommade. Ces préparations sont loin d'être abandonnées. On conseillait aussi ces *Limaçons* dans les dartres; on les laissait ramper et bayer, ou bien on les écrasait dessus (Adanson). Le docteur Gœlis (de Vienne) a vanté leur coquille pulvérisée contre l'épilepsie et contre les fièvres intermittentes (1815).

M. Oscar Figuier (de Montpellier) prépare une *pâte d'escargots* qui jouit d'une certaine réputation. Les espèces qui servent à la fabrication de cette pâte sont les *Helices chagrinée* (3) et *vermiculée* (4). On pourrait employer aussi l'*Helice vigneronne*, dont il

(1) *Helix Pomatia* Linn.

(2) *Cochlea terrestris gypso obserata* (Aldrov.).

(3) *Helix aspersa* Müll.

(4) *Helix vermiculata* Müll.

vient d'être question, et même l'*Helice némorale* (1); mais ces espèces, si communes dans la France tempérée et dans le Nord, ne se rencontrent pas dans le Midi.

D'après M. Soubeiran, cent *Helices vigneronnes*, qui pèsent 2 kilogrammes, fournissent, quand elles ont été privées de leur coquille et de leur tortillon, à peu près 600 grammes de chair musculaire; cent *Helices némorales* de moyenne grosseur ne donnent que 320 grammes de produit.

Il y a dans les *Limaçons* un principe mucilagineux mal connu, qui semble se rapprocher de la gélatine et du mucus. M. Oscar Figuier pense que les propriétés de ces mollusques sont dues en partie à une huile odorante *sulfurée* qu'il a extraite par l'éther, et qu'il désigne sous le nom d'*hélécine*. Il recommande de conserver, autant que possible, ce principe sans altération dans les préparations pharmaceutiques. D'après une analyse récente de M. Gobley, l'*hélécine* ne peut pas être considérée comme un principe immédiat; elle ne contient pas de soufre; elle est formée, comme le sang veineux de l'homme, d'oléine, de margarine, de cholestérine, de lécithine et de cérébrine (2).

Dans un travail présenté à l'Académie de médecine, M. Eugène Fournier a étudié les proportions de mucilage, d'iode, de soufre et de phosphore que contiennent les *Limaçons*. Il fait voir que ces proportions varient suivant les milieux habités par ces animaux et suivant leur alimentation. Il pense qu'on pourrait augmenter artificiellement les principes offerts par leur parenchyme, et même leur faire assimiler d'autres principes, par exemple des doses d'opium, de belladone, de digitale, d'arsenic... On sait que les mollusques peuvent manger sans inconvénient diverses substances qui exercent une action plus ou moins prononcée sur nos organes.

M. Chatin considère la *Limnée stagnale* (3) de nos étangs et de nos marais comme un succédané des *Limaçons*, pour les sirops et les saccharolés solides. Ce mollusque présente, il est vrai, un peu moins de mucilage, mais à poids égal il contient quatre fois plus d'iode.

#### § IV. — Des Huitres.

4<sup>o</sup> ANIMAUX. — Les *Huitres* sont des Mollusques acéphales et conchifères de la tribu des Monomyaires; elles appartiennent au

(1) *Helix nemoralis* Linn.

(2) Le docteur Lamare a recommandé tout récemment l'*hélécine* dans la phthisie.

(3) *Limnea stagnalis* Lamk (*Helix stagnalis* Linn.).



genre *Ostrea*, qui peut être regardé comme le type de la famille des Ostracés.

Ce genre présente un animal ovale-oblong, aplati, souvent irrégulier, revêtu d'un manteau fort épais et frangé sur les bords. La bouche est médiocre et garnie de palpes allongés et lancéolés. Il n'y a point de pied. Les branchies sont grandes, courbées, presque égales, les externes plus courtes que les internes.

Les *Huitres* aiment à vivre sur les côtes, à une faible profondeur et dans une mer peu agitée. Elles se développent quelquefois en masses considérables : c'est ce que l'on appelle *bancs d'Huitres*. Il est de ces bancs qui ont plusieurs kilomètres d'étendue et qui semblent inépuisables. On en découvrit un, en 1819, près d'une des îles de la Zélande, qui alimenta les Pays-Bas pendant un an, en si grande abondance, que le prix de ces mollusques était tombé à un franc le cent; mais comme ce banc était placé presque au niveau de la basse mer, l'hiver étant rigoureux, il fut entièrement détruit (Deshayes).

Les *Huitres* sont peut-être, de tous les coquillages, ceux dont les facultés paraissent les plus bornées. Immobiles sur le roc ou sur les corps marins auxquels elles adhèrent, elles n'ont d'autre nourriture que celle que les flots leur apportent, et ne donnent d'autre signe de vie que leur faculté d'entr'ouvrir et de fermer leurs battants. Cependant il paraît que, dans certaines circonstances, il ne leur est pas impossible de se déplacer.

Ces animaux sont androgynes, mais les organes mâles et femelles ne se montrent pas en même temps. La liqueur séminale apparaît avant les ovules.

Les *Huitres* naissantes sont logées dans le manteau de leur mère; elles en sortent et nagent autour de celle-ci à l'aide de leurs cils vibratiles, et se réfugient, au moindre danger, entre les valves maternelles.

2° COQUILLE. — La coquille est adhérente, bivalve, irrégulière, écailleuse, rude, généralement épaissie, à sommets écartés, très inégaux avec l'âge, à valve supérieure courte et plane, se déplaçant pendant la vie, et à valve inférieure plus grande et concave. La charnière n'a pas de dents. Le ligament paraît demi-intérieur; il s'insère de chaque côté dans une fossette oblongue.

Les deux valves des *Huitres* (*Ostreorum conchæ*) sont composées, comme toutes les coquilles, de carbonate et d'un peu de phosphate de chaux.

3° PROPRIÉTÉS ET USAGES. — On a vanté anciennement les coquilles d'*Huitres* comme un médicament absorbant des plus puissants,

comme antiacides et même comme lithontriptiques. On les calcinaient et les réduisait en poudre très fine. Aujourd'hui on les remplace par le sous-carbonate de chaux ou de magnésie. Cependant on les fait encore entrer dans la préparation de certaines poudres dentifrices.

Mais si les valves de ces mollusques sont à peu près délaissées comme remèdes, l'animal est, au contraire, très recherché comme aliment; aussi les *Huitres* sont-elles devenues, depuis quelques années, une branche d'industrie et de commerce assez importante. Je reviendrai sur ces mollusques quand je traiterai de la chair des animaux.

#### § V. — Des Coraux.

4° ANIMAUX. — Le *Corail rouge* (1) est une production marine, remarquable par sa dureté, par son poli, par le brillant dont elle est susceptible et par sa belle couleur rouge.

Le *Corail* se trouve dans le fond de la mer, attaché aux rochers. On le rencontre dans différentes parties de la Méditerranée et de la mer Rouge; il existe à diverses profondeurs; il n'est jamais au-dessus de 3 mètres, ni au-dessous de 300.

On a regardé pendant longtemps le *Corail* comme une plante marine; on le considère aujourd'hui comme une réunion d'animalcules ou polypes vivant en société. Observé dans la mer, le *Corail* ressemble à un petit arbrisseau sans rameaux et sans feuilles.

Description. — Les parties centrales du *Corail* égalent le marbre en dureté; leur surface est plus ou moins striée, parallèlement et inégalement. Ces axes sont recouverts d'une écorce molle, comme réticulée, formée de petites membranes et de filaments déliés. Elle offre des espèces de glandes remplies d'un suc laiteux, qui semblent la lier à la partie calcaire, et des tubercules épars, clair-semés, à base large, présentant au sommet une ouverture divisée en huit parties.

C'est dans l'intérieur de ces dernières cavités que sont logés les polypes. Qu'on se représente des animalcules composés d'une partie en forme de sac, enfermée dans la loge calcaire, et d'une partie extérieure libre, cylindrique, terminée par une bouche entourée de huit tentacules, qui rayonnent comme les pétales d'une corolle; ces appendices sont larges, aplatis, subulés, garnis latéralement d'une rangée de petites saillies assez grosses, courtes, semblables à des cæcums.

(1) *Corallium nobile* (*Gorgonia nobilis* Ellis, *Isis nobilis* Linn., *Corallium rubrum* Lamk.).



D'après M. Lacaze-Duthiers, qui a étudié tout récemment la reproduction du *Corail*, les individus de la colonie sont tantôt mâles, tantôt femelles, tantôt hermaphrodites. On observe ordinairement que les polypes d'un sexe l'emportent en nombre dans une même branche sur ceux d'un autre sexe.

Les œufs ont des pédicules longs et grêles. Ils sont sphériques, opaques et d'un blanc de lait. Ils se détachent par la rupture de leur support, et tombent dans la cavité digestive. Ils s'allongent, se couvrent de cils vibratiles et prennent la forme d'un petit ver blanc. Ils se meuvent avec assez d'agilité en avançant toujours la première l'extrémité opposée à la bouche. Quand ils sortent du sein de la mère, ou quand on les change d'eau, ils deviennent plus longs et plus agiles.

Le *Corail* des côtes de France, mieux choisi peut-être que celui des autres pays, passe pour avoir la couleur la plus vive et la plus éclatante. Celui d'Italie rivalise en beauté avec le nôtre; celui de Barbarie est le plus gros et le moins brillant. Dans le commerce, on distingue cinq variétés de *Corail*, auxquelles on a donné des noms assez bizarres : 1° l'écume de sang, 2° la fleur de sang, 3° le premier sang, 4° le second sang, 5° le troisième sang.

D'après Vogel, le *Corail* est composé d'environ les quatre cinquièmes de son poids de carbonate calcaire; on y découvre encore de la magnésie et de l'oxyde de fer.

2° PROPRIÉTÉS ET USAGES. — Anciennement le *Corail* était considéré comme une des ressources de la thérapeutique; il passait pour tonique et pour absorbant. Desbois de Rochefort prétend qu'il est tonique, parce que sa couleur est due à un principe martial, c'est-à-dire à un sel de fer; mais nous avons tant de manières plus ou moins efficaces d'administrer ce dernier métal, que les vertus prétendues toniques du *Corail* ou de sa couleur devaient être rapidement oubliées. D'ailleurs, il est démontré aujourd'hui que la coloration dont il s'agit n'est pas due au fer qui s'y trouve, mais à une matière rouge azotée, semblable à celle qui orne les coquilles, caractérisée par sa décoloration complète sous l'influence des acides les plus faibles (Fremy). Quant à sa vertu absorbante, il est si facile de trouver des corps qui en offrent une mieux caractérisée, que l'emploi du *Corail*, à ce second point de vue, ne pouvait pas durer longtemps.

Les anciens médecins conseillaient le *Corail* en poudre, en bol, en électuaire, en potion, en teinture; on composait aussi un magistère de *Corail* assez renommé. Lémery le croyait propre à réjouir le cœur.

Aujourd'hui on se sert seulement du *Corail* pour nettoyer les dents. Il agit d'une manière mécanique. Il opère très peu comme absorbant, et encore moins comme martial.

3° AUTRES ESPÈCES. — On recommandait aussi, dans l'ancienne matière médicale, le *Corail noir* (1), et le *Corail blanc*, qui est un mélange d'*Oculines* et de *Caryophyllies*. La principale espèce parmi ces dernières était l'*Oculine vierge* (2).

On attribuait à ces *Coraux* les mêmes vertus qu'au *Corail rouge*.

Le *Corail noir* se fait distinguer du rouge par la nature cornée de ses axes, par leur flexibilité et par la faiblesse de ses stries.

Le *Corail blanc* en diffère encore plus; ses axes sont pierreux, il est vrai, mais ses polypes sont logés dans des étoiles lamelleuses, et non dans des cellules corticales.

#### § VI. — Des Éponges.

Les *Éponges* sont des agrégats d'animaux de la classe des Polypiers.

1° ANIMAL. — L'espèce la plus connue est l'*Éponge usuelle* (3); elle habite dans la mer, comme les *Coraux*; elle est très commune dans la Méditerranée, particulièrement autour des îles de l'Archipel grec. On la trouve attachée aux rochers, dans les lieux les moins exposés aux vagues et aux courants.

Description. — L'*Éponge usuelle* se présente comme une masse de tissu résistant, léger, élastique, lacuneux (*foraminulatus*), de forme très variée et d'un brun rouge. Ce tissu est composé de fibres fines, flexibles, entrelacées, offrant un grand nombre de pores (*oscules*, Lamk) et de conduits irréguliers communiquant les uns avec les autres. On découvre, dans ce tissu, des corps siliceux ou calcaires, grêles, simples ou tricuspides (*acicules*, *spicules*).

L'*Éponge usuelle*, dans l'état vivant, est recouverte d'une couche muqueuse, d'une sorte de gélatine qu'on regarde comme animée. Les opinions les plus diverses ont été émises sur la nature des *Éponges*. Parmi les anciens, les uns les regardaient comme des plantes, d'autres comme des êtres mixtes, c'est-à-dire comme des végétaux servant d'habitation à des polypes. Dioscoride, Plin et

(1) *Gorgonia Antipathes* Linn.

(2) *Oculina virginea* Lamk (*Madrepora virginea* Linn.).

(3) *Spongia usitatissima* Lamk; vulgairement *Spongia officinarum*, *Champignon marin*, *Fongus marin*, *Nid marin*, *Éponge fine douce de Syrie*.



leurs commentateurs ont distingué les *Éponges* en mâles et femelles. Rondelet, les deux Bauhin, Ray, Tournefort, Vaillant, Marsigli..., les ont placées dans le règne végétal; Nieremberg, Peyssonel, Tremblay, Ellis, Lamouroux..., ont soutenu leur animalité. Cette dernière manière de voir est aujourd'hui généralement admise. Cinq hypothèses principales ont été présentées sur la nature de leur animalité : 1° La partie fibreuse et la couche mucoso-gélatineuse constituent un animal unique. 2° La substance mucoso-gélatineuse seulement forme ce dernier. 3° L'éponge est un être collectif, un agrégat des polypes vivant dans la substance mucoso-gélatineuse enveloppante. 4° Ces polypes existent seulement dans les vacuoles de la masse fibreuse. 5° Ils se trouvent à la fois, et dans la couche mucoso-gélatineuse, et dans la masse fibreuse enveloppée. La quatrième hypothèse est la seule vraie.

Les animalcules de l'*Éponge* sont des espèces de tubes membraneux susceptibles de s'étendre et de se rétracter. On les a comparés à des polypes sans tentacules et réduits à leur plus simple expression.

Les *Éponges* ont des œufs graniformes, jaunâtres ou blanchâtres, qui produisent des embryons non ciliés, dans l'intérieur desquels s'organisent des cellules contractiles, puis des spicules, et qui se couvrent enfin de cils vibratiles (Lieberkühn, Bowerbank). Ces embryons se réunissent plusieurs ensemble pour constituer une colonie, dans laquelle, il faut le dire, leur individualité paraît assez confuse.

L'*Éponge* est composée d'une matière animale qu'on a comparée à l'albumine et au mucus (*fibroïne*, Mulder). Elle est soluble dans les acides sulfurique, chlorhydrique et azotique, ainsi que dans la potasse. Ces dissolutions sont précipitées par la noix de galle. Outre le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote, elle contient de l'iode, du soufre et du phosphore. Elle renferme aussi du brome, du carbonate et du phosphate de chaux, du sel marin, des traces de silice, de magnésie et d'alumine.

2° PROPRIÉTÉS ET USAGES. — Autrefois on calcinaient fortement les *Éponges*, ou bien on les torréfiait, puis on les réduisait en poudre; on s'en servait contre les goîtres et contre les scrofules (Arnaud de Villeneuve). Leurs propriétés étaient dues certainement à la présence de l'iode. On les administrait en poudre et en tablettes.

On emploie encore les *Éponges*, en chirurgie, pour dilater certaines plaies ou certaines cavités naturelles. On les sèche, on les

comprime, et on les maintient serrées à l'aide de la cire jaune fondue (*éponges à la cire*), ou en les entortillant avec une ficelle (*éponges à la ficelle*).

Peyrilhe résume en quelques mots les propriétés des *Éponges* : « Naturelles, elles sont pompantes; brûlées, fondantes, et préparées, dilatantes. »

Tout le monde connaît l'emploi des *Éponges* dans la toilette; c'est peut-être leur principale utilité.

3° AUTRES ESPÈCES. — On a distingué aussi l'*Éponge commune* ou *Éponge brune de Marseille* (1), l'*Éponge des Indes occidentales*, l'*Éponge de Salonique*, l'*Éponge gélive de Barbarie*, l'*Éponge blonde de l'Archipel* ou de Venise, l'*Éponge blonde de Syrie*, l'*Éponge fine dure ou grecque*, l'*Éponge fine douce de l'Archipel*. Toutes ces espèces ou variétés sont plus ou moins répandues (2).

### CHAPITRE III.

#### DES PRODUITS ANIMAUX.

Les produits animaux qui méritent encore quelque attention sont : 1° le blanc de Baleine, 2° la bile, 3° les yeux d'Écrevisse, 4° les toiles d'Araignée.

##### § I. — Du blanc de Baleine.

Le blanc de Baleine (*sperma Ceti*) est une substance qu'on retire de diverses espèces de mammifères cétacés, particulièrement du Cachalot macrocéphale. Il est fourni aussi par la Baleine franche.

1° CACHALOT MACROCÉPHALE (3). — C'est un animal énorme (4) qui se rencontre dans presque toutes les mers. Anderson en a mesuré un qui avait à peu près 70 pieds anglais de longueur. Ce mammifère (fig. 43) est d'un noir bleuâtre, plus foncé sur le dos; il présente une tête renflée, surtout en avant. Sa mâchoire supérieure

(1) *Spongia communis* Lamk.

(2) Dans l'ancienne thérapeutique, on employait aussi les *Alcyons* brûlés, auxquels on attribuait les mêmes vertus qu'aux *Éponges*. On se servait surtout de la *Téthie orange* (*Alcyonium Lyncurium* Lamour., *Tethia Lyncurium* Lamk, vulgairement *Bourse de mer*, *Coing de mer*, *Orange de mer*).

(3) *Physeter macrocephalus* Linn., vulgairement grand Cachalot, Cachalot à grosse tête.

(4) « Longitudo saepe sexaginta pedum. » (Linn.)